Besançon (25) : Elle prend un selfie sans son voile, son mari, un délinquant multirécidiviste, la frappe et finit en prison

04/03/2023 à 15h21



Un homme de 23 ans a comparu devant le tribunal de Besançon ce mercredi. Il a frappé sa femme durant toute une journée et une nuit car elle avait dissimulé des photos sur son téléphone, réalisées sans voile. Les juges l'ont reconnu coupable et l'ont condamné à 18 mois de prison.

C'est un homme qui souhaite montrer au tribunal l'image d'un garçon brisé. À la barre, il sanglote. Parle doucement, de manière hachée et tente de mettre en avant sa « peine ». Il dénonce des « violences sexuelles » de la part de sa mère et « l'emprise religieuse de sa femme ». Vrai traumatisme ? Fin jeu d'acteur ? « Arrêtez de parler comme ça, a tranché la procureure Alexandra Chaumet. Vous avez une diction différente quand vous vendez des stupéfiants ! »

(…)

L'homme, déjà condamné pour de nombreux délits, est jugé « dangereux sur le plan psychiatrique » et « antisocial » par l'expert psychiatre. « Il a un manque de motivation pour

travailler ou pour s’insérer socialement ». Une analyse particulièrement à charge pour son avocat, Robert Dumont. « Moi aussi je suis inquiet le concernant, mais ce n’est pas le monstre que l’on semble décrire à travers cette procédure. »

www.estrepublicain.fr